

Le club partenaire

Le centre équestre du **Domaine de La Sauvageonne** est situé à 5 minutes en voiture du lycée, sur la commune d'Arnas.

Avec + de 70 boxes, 20 stalles poney et un club-house de 50 places assises, ce club permet aux cavaliers d'évoluer dans :

- 4 carrières (Toubin-Clément de 90m x 50m, Toubin-Clément de 70 x 35m, Club en sable de 70m x 25m & Bord Sol de 60m x 40m)

- 2 manèges olympiques couverts (Toubin-Clément de 65m x 40m & en micro-sable blanc de 65m x 24m)

La formation

L'objectif de la Section Sportive Equitation du lycée Louis Armand est de permettre aux élèves sélectionnés, de réussir leurs études secondaires tout en pratiquant leur sport dans des conditions privilégiées.

Un moniteur d'équitation, diplômé d'Etat, assure les entraînements des 3 groupes de 8 élèves, répartis de manière homogène par rapport à leur niveau technique.

Chaque semaine, les 3 groupes suivront ainsi 3 reprises d'1h au centre équestre (possibilité de travailler avec sa propre monture).

En parallèle, ils participeront aux concours officiels qui leur sont ouverts au club et à l'extérieur (au niveau départemental, régional et même national).

Une journée sera aussi dédiée annuellement à la pratique du cross au Parc de Miribel-Jonage.

Pour compléter leur formation, les élèves seront amenés aux fonctions arbitrales dans le cadre d'une compétition de saut d'obstacles (collaboration avec des juges, un commissaire au paddock et un chef de piste officiels)

Pendant leurs 3 années de formation, les cavaliers seront enfin présentés aux Galops 5, 6 ou 7 pour valider leurs acquis.

* La licence FFSE et la licence UNSS sont obligatoires (pratiquant ou compétition).

* Le lycée s'engage à libérer les élèves : le lundi après les cours, le mardi et le jeudi à 15h 30 comme pour les autres sections sportives, ainsi que le mercredi après-midi pour assister à leurs entraînements

* Coût annuel de la formation = 2460 € comprenant :

- l'adhésion au club & la souscription de la licence FFE
- les reprises hebdomadaires avec les transports aller-retour des élèves aux entraînements,
- 2 inscriptions à 2 CSO officiels organisés par le club
- et le transport des chevaux sur le parcours de cross de Miribel-Jonage.

Ces frais d'inscription spécifiques sont à régler en 3 fois : lors de votre confirmation d'engagement (courant juin 2025), à la rentrée de septembre 2025 & en janvier 2026.

* La participation aux entraînements est obligatoire pendant toute l'année pour les élèves retenus dans la section sportive Equitation. Elle peut être suspendue sur décision du proviseur si le travail et/ou les résultats scolaires sont insuffisants.

Le recrutement

Au vu de l'objectif « formatif » affiché par la Section Sportive Equitation du lycée Louis Armand, les élèves qui postulent doivent :

- être des cavaliers, titulaires au minimum du Galop 4
- faire preuve de motivation pour leurs études, comme pour leur pratique équestre.

D'ailleurs, leur sélection se fait sur la base de leurs bulletins scolaires, d'un test de pratique équestre effectué au club (parcours de CSO + reprise de dressage du dernier galop acquis) & d'un entretien de motivation.

Les tests de sélection sont prévus pour la prochaine promotion : le Vendredi 9 Mai 2025 au club hippique.

- Si les résultats aux deux tests sont positifs l'élève recevra une lettre d'admissibilité provisoire. Les familles remettront, avant début juillet 2025 : au centre équestre, leur fiche d'engagement (à demander par email : contact@la-sauvageonne.com) & les 3 chèques correspondants à leur inscription annuelle.
- Si les tests sportifs ne sont pas concluants, le lycée officialisera la non admission en section sportive.
- L'admission définitive en section sportive est validée au moment de l'affectation par l'inspection académique (résultat affelnet fin juin).

A la rentrée scolaire des élèves, les familles s'engagent enfin à fournir au club :

* pour les mineurs, une autorisation parentale écrite pour la souscription des licences fédérales compétition, datée de septembre 2025

* et pour tous les cavaliers, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'équitation en compétition datée d'un médecin (même généraliste) sur septembre 2025.

Les contacts

Lycée Louis Armand
507, Avenue du Beaujolais CS 60402 GLEIZE
69651 – VILLEFRANCHE SUR SAONE Cedex
Téléphone : 04 74 02 30 00
Site Internet : <http://www.lyc-louis-armand.fr>
Mail : section-sportive.0691644m@ac-lyon.fr

Le Domaine de La Sauvageonne
Chemin de Grange Vieille
Route de Longsard
69400 - ARNAS
Téléphone : 04 74 65 49 00 / Portable 06 13 90 92 31 (M. Astier)
Site : www.la-sauvageonne.com
Mail : contact@la-sauvageonne.com

